FORMATION SSCT - MEMBRES DU CSE RECYCLAGE

Dernière mise à jour le 06/01/2025.

OBJECTIFS

- Revoir le fonctionnement du CSE
- Revoir et approfondir les enjeux de la santé et sécurité au travail
- Revoir les aspects réglementaires de la santé et sécurité au travail,
- Revoir les essentiels de l'élaboration du document unique et d'un plan de prévention,
- Contribuer efficacement à l'amélioration de la santé-sécurité dans l'entreprise et s'inscrire dans une démarche de prévention des risques.

Tarif	1000€ / jour
Réf.	**CSE002**
Contact	0664903449 contact@formations-pist.fr https://www.formations-pist.fr

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de s'approprier les outils nécessaires à la mise en place et au bon fonctionnement du CSE en matière de Santé et Sécurité au Travail
- Être capable de connaître les règles de fonctionnement du CSE
- Etre capable de dialoguer avec la direction dans le cadre des bonnes pratiques du dialogue social
- Être capable de repérer et mesurer les risques professionnels dans les situations de travail
- Être capable de s'approprier des méthodes d'observation, d'analyse, d'évaluation des risques professionnels pour pouvoir proposer des préconisations pour améliorer la prévention des risques et les conditions de travail.

PUBLIC CONCERNÉ

Membres du Comité Social et Économique réélus.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire pour suivre la formation.

MODALITÉS D'ACCÈS

Le délai pour la mise en place d'une formation est habituellement de 10 jours (en moyenne).

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

« en cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicaps ».

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

La formation se déroule dans vos locaux ou nos salles partenaires.

Niveau	Modalité	Effectif par session	Durée
Autres formations professionnelles continues	**Présentiel**	**4 mini > 10 maxi**	**21 heures / 3 jour(s)**

PROGRAMME

1/ RETOUR SUR LES PRATIQUES DU MANDAT PRÉCÉDENT

- Les difficultés rencontrées
- Les outils mis en œuvre durant le mandat écoulé
- Les axes d'amélioration

2/ L'ÉVOLUTION DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

- La structure de la réglementation en santé et sécurité au travail
- Les sources de droits en santé et sécurité au travail

3/ RAPPEL SUR LES OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS

- Les rôles et responsabilités de chacun
- Notions de faute intentionnelle et inexcusable
- Notions de responsabilité civile et pénale
- Notions d'obligation de sécurité de résultat

4/ RAPPEL SUR LES RÔLES, MOYENS, MISSIONS ET LE FONCTIONNEMENT DU CSE

- Rôle du CSE
- Le fonctionnement CSE
- Les moyens à disposition du CSE
- Les missions du CSE

5 / LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION

- Les interlocuteurs internes et externes et leur rôle respectif

6/ RAPPEL SUR LA PRÉVENTION, DÉFINITION ET NOTIONS IMPORTANTES

- Définition Accident de Travail, Accident de Trajet, Maladie Professionnelle…
- Notions de danger, dommage, risque
- Mécanisme d'accident
- Les principes généraux de la prévention

7/ L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS, ET LE DOCUMENT UNIQUE

- Les enjeux et le cadre réglementaire
- L'étude de différents risques et des mesures de prévention générales associées
- L'analyse des risques (Unité de Travail, méthodologie...)
- L'élaboration de mesures de prévention

8/ L'ANALYSE DES CONDITIONS DE TRAVAIL

- L'analyse des conditions de travail
- Méthodes de repérage des déterminants du travail
- Techniques de pilotage d'entretiens et d'observations
- Visite de site

9/ L'ANALYSE D'UN ACCIDENT DE TRAVAIL OU D'UNE MALADIE PROFESSIONNELLE

- Les différentes phases de l'analyse
- L'arbre des causes
- La hiérarchisation des mesures de prévention

10/ MENER LES RÉUNIONS DU CSE

- Fréquences des réunions
- Les démarches administratives
- les documents de fin de réunion
- Communication du CSE
- Animation d'une réunion de prévention

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

- Interaction permanente entre les participants et le formateur
- Alternance d'apports théoriques et de mises en situations, visite de site

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support formateur
- Exercices pratiques
- Activités ludo pédagogique
- Livret de formation remis à chaque participant.
- Accès espace apprenant ou clé USB

VALIDATION

- Évaluation tout au long de la formation, QCM, Travaux individuels ou en sous-groupes.
- Fiche individuelle d'appréciation de la formation.
- Attestation de présence et de résultats obtenus remise en fin de formation.

QUALIFICATION DU FORMATEUR

- Formateur spécialisé en Santé et Sécurité au Travail

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateur spécialisé en Santé et Sécurité au Travail	Une attestation sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur	Attestation de formation SSCT des Membres du CSE

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Membres du CSE 21 heures tous les 4 ans de mandat